

# INFORMATIONS

comité régional midi-pyrénées

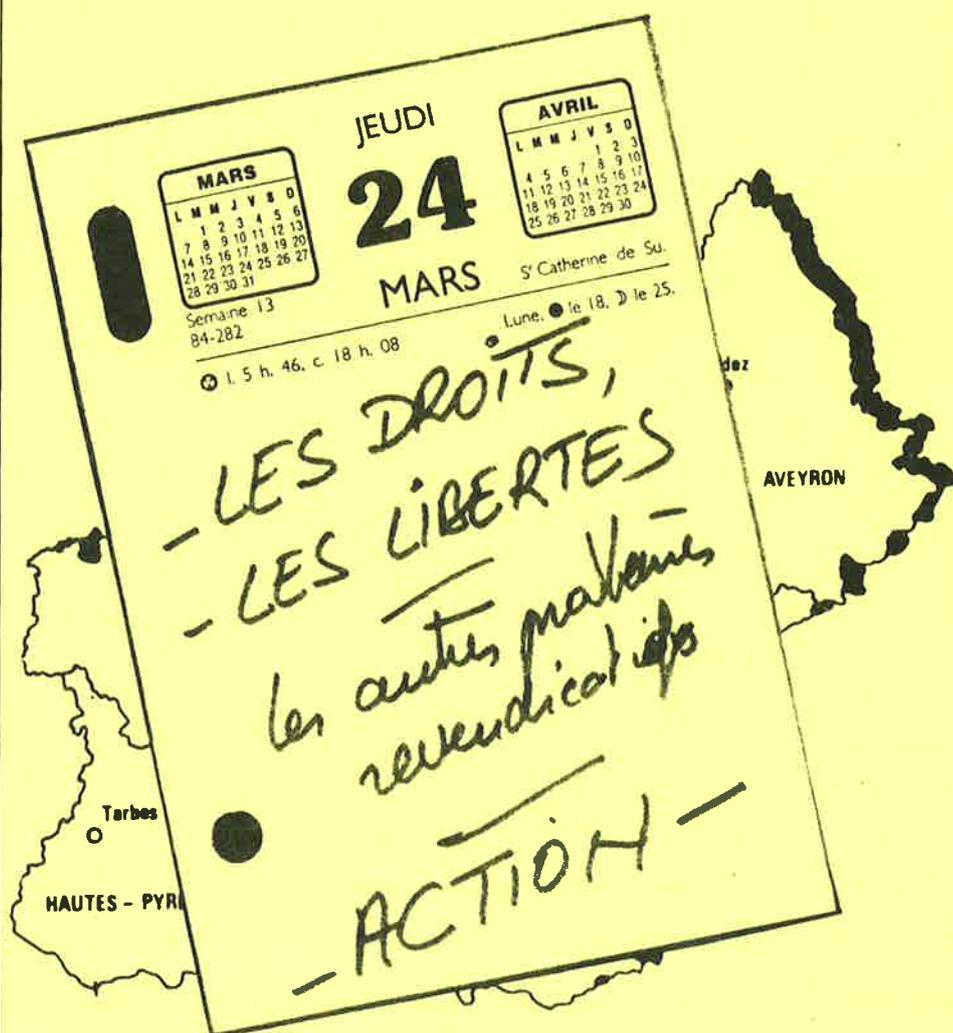
**cgt**

BOURSE DU TRAVAIL : 19, place St-Sernin 31070 TOULOUSE CEDEX

## Sommaire

- ° BATAILLE REVENDICATIVE.
- ° EXPOSITION MAI 68.
- ° MUSEE JAURES A CASTRES.
- ° SALAIRES, POUR DEVELOPPER L'ACTION, D'ABORD CONNAITRE LE TERRAIN.
- ° INFLUENCE ET FORCES ORGANISEES:RESSERRER LE COUPLE.
- ° L'ELECTRONIQUE EN MIDI-PYRENEES.
- ° ELEMENTS SUR EVOLUTION EMPLOI/ CHOMAGE.
- ° AGET-UNEF
- ° ASSEDIC

N° 60 - MARS 1988





# **BATAILLE REVENDICATIVE,**

# **DEVELOPPEMENT DES LUTTES... UN PLUS REEL !**

## **UNE NECESSITE:**

## **ELEVER, INTENSIFIER LE COMBAT DE CLASSE**

Tant à notre dernier COMITE REGIONAL, qu'à la C.E.CONFEDERALE du 2 et 3 Mars, un constat s'impose: les réactions concrètes sur le terrain, aux attaques multiformes du Patronat et du Pouvoir, se multiplient!

En dépit de tout l'arsenal, de tout le dispositif, politique, économique et social, qu'ils ont mis en place: Nous avons fait bouger.

Nous avons fait bouger, au niveau de l'état d'esprit, mais aussi des comportements. C'est un fait, il y a reculé de la résignation.

Les potentialités d'un développement plus important de ce mouvement existent. Mais, nous n'avons pas encore obtenus là où prévaut ce climat qui est quasi général, en particulier là où nous sommes implantés, l'engagement suffisant pour provoquer: l'expression du refus au travers de luttes.

Pris dans sa globalité, ce qui se passe ou va se passer, au plan Economique et Social est colossal. Nous pouvons les mettre en échec.

Les forces du Capital ont un besoin impérieux, non seulement de poursuivre, mais d'intensifier leur stratégie, afin de mettre en oeuvre leur politique.

Ils ont besoin pour cela d'un large consensus. A cet égard, l'ensemble des forces réformistes de la C.F.D.T. à la FEN, au travers de leurs directions, apportent un soutien quasi inconditionnel.

La C.F.D.T. ne vient-elle pas de se prononcer favorablement à l'annualisation du SMIC. Tout comme elle a déjà signé sur la liquidation des droits des CHS-CT et CE !

Toutefois, les luttes mettent ce consensus en échec. Les forces du Capital attendent donc de manière intensive, les feux d'un climat répressif plus fort, plus violent.

Sur ces aspects aussi, les réactions se multiplient. On impose des reculs, on les met en échec. Et nous devons veiller à ne pas céder en ce domaine un pouce de terrain. Tout est entièrement lié.

Les grands axes revendicatifs à partir desquels s'organise l'action, sous de multiples formes d'ailleurs, allant de la pétition .. à l'occupation d'usine, tournent autour des salaires, du pouvoir d'achat et de l'emploi.

Concernant salaires, pouvoir d'achat, SMIC à 6 000 F, la prise en compte à incontestablement fait un bon en avant qualitatif et quantitatif.

Le travail impulsé par les fédés, relayé de manière efficace au plan des UD et UL a rencontré un écho certain. D'autant qu'une réalité s'impose. Cette démarche s'inscrit pleinement dans le cadre d'une des revendications les plus sensibles chez toutes les catégories de salariés.

Des exemples le prouvent: lorsque l'on aborde dans l'entreprise la question du niveau du salaire en regard des besoins, c'est parfois la grande découverte sur le niveau de l'augmentation par mois à revendiquer dans la négociation salariale!

Mais obtenir ce résultat passe de manière incontournable par une activité syndicale de terrain, avec les syndiqués, les différentes catégories de salariés.

Car, si par exemple, le niveau du SMIC à 6 000 F, comme élément déterminant de la rémunération de base de la force de travail a fait du chemin, cela pose d'autres questions sur lesquelles, il faut argumenter. Il en est ainsi par exemple, pour la question "6 000 F d'accord, mais est-ce possible?" Et là, nous touchons aux profits, à la spéculation boursière, aux dépenses d'armement, à la fiscalité etc... Ou encore, celle concernant ceux dont le niveau de salaire se situe juste au-dessus du SMIC. Nous sommes alors confrontés aux problèmes des grilles de classifications, aux qualifications, aux tassements de l'éventail des rémunérations.

Enfin, et pour nous en tenir à quelques éléments de réflexion, pour la mobilisation et l'action, au travers de cette question, bien faire mesurer ce que recèle la bataille menée aujourd'hui par le patronat autour de la notion: "Salaire lié au poste de travail" au lieu et place de celle de salaire-qualification-classification - emploi.

Concernant l'emploi le document du présent bulletin régional est éclairant sur la réalité pour la période 81-87.

Et si cela constitue un élément déterminant pour argumenter contre la bataille idéologique menée à ce niveau, faut-il aussi bien articuler la notion de maintien, de création d'emploi, de maintien du tissu industriel et de reconquête du marché intérieur, avec celle des salaires, des qualifications, des grilles...

Ne trouve-t-on pas parfois des situations où l'action revendicative, sur les salaires, aurait par trop tendance à être découplée de celle de l'emploi et vice-versa?

Lorsqu'on aborde par exemple, la situation de la précarité, du temps partiel au niveau de l'entreprise, n'y trouve-t-on pas tous les liens existants entre emploi-salaires, conditions de travail etc...

Il nous faut donc de ce point de vue, bien tenir les deux bouts de la chaîne. Ne pas se laisser enfermer dans un cadre par trop étroit qui pourrait avoir pour conséquences de nous amener à sérier les problèmes revendicatifs, en fonction d'un contexte précis, alors qu'ils sont intimement liés.

Tout en sachant se saisir d'une revendication aiguë, pour aller plus loin, élargir le champ.

Il est sans aucun doute une question, sensible s'il en est, ayant fait l'objet de luttes importantes, qu'il faut poursuivre et intensifier, qui symbolise bien ce lien étroit. Celle de la Protection Sociale.

Peut-on en effet, vouloir maintenir, développer notre système de Protection Sociale, sans agir simultanément sur les deux piliers de son assise; le salaire - l'emploi ?

Les choses bougent, nos explications et propositions ont fait chemin. Les réactions de refus se multiplient. A telle enseigne que le 8 MARS dans les unions départementales, des initiatives ont été prises pour coordonner avec la Journée Internationale des Femmes, l'ensemble de ces revendications, qui sont au coeur des luttes, de leurs luttes.

Mais fondamentalement, cette contre offensive en route, puise sa vitalité, sa force, sa détermination, donc les conditions de son extension, dans la qualité de la vie syndicale, mise en oeuvre par nos directions syndicales, dans les entreprises, bureaux ou services.

Les résultats obtenus par la lutte, dont la popularisation souffre encore de trop d'insuffisances est toujours en lien étroit avec la démarche du "Cahier Revendicatif".

Comme le sont, ceux obtenus, sur le renforcement, la remise FNI 88, la diffusion de la Presse Confédérale.

Toutes ces raisons, afin de franchir un palier supérieur, ont amené la direction de la C.G.T., à donner au 24 Mars, centré sur les libertés, un caractère et un contenu élargi et un niveau d'action le plus élevé possible, avec:

- les Cahiers des Libertés traduits en termes d'objectifs de lutte et intégrés aux Cahiers de Revendications.
- les actions diversifiées à l'entreprise pour imposer la négociation du contentieux avec l'employeur.
- l'information, la sensibilisation et l'action extérieures, à la fois pour montrer la gravité des atteintes, la portée et les objectifs de la répression et élargir la riposte de masse.

Par l'action de masse, dans l'unité la plus large avec les salariés, nous sommes en capacité d'imposer d'autres choix.

---

**URGENT**

**EN PREVISION D'UNE EXPOSITION SUR MAI 1968**

L'INSTITUT REGIONAL D'HISTOIRE C.G.T., recherche tous documents de syndicats, U.L....(tracts, journaux, articles de presse...), sur la période 1967-1968, pour une exposition régionale dans le cadre du 20 EME ANNIVERSAIRE DES EVENEMENTS DE 1968 (originaux ou photocopies).

S'adresser à l'INSTITUT D'HISTOIRE C.G.T.

19, Place Saint Sernin . TOULOUSE

# MUSEE DE JAURES A CASTRES

Une initiative de la Mairie de CASTRES consiste à faire du mois de février, le mois inaugural du Centre National et du Musée JAURES dans cette ville.

La C.G.T. s'en félicite et ceci est l'occasion pour elle de rappeler quelques données à la fois actuelles et historiques.

JAURES a eu avec le mouvement ouvrier et la C.G.T. seule Organisation syndicale à l'époque, des liens privilégiés au travers d'actions pour la défense du droit au travail et contre l'exploitation en général.

La présence d'un mouvement ouvrier syndicat C.G.T. fort a été un apport incontestable et a représenté une richesse pour JAURES, tout comme, en retour, la C.G.T. et le mouvement ouvrier ont été marqués par la présence de cet homme politique exceptionnel.

Il n'est pas question ici de rentrer dans les détails de l'action de JAURES aussi bien avec les verriers qu'avec les mineurs de CARMAUX, tout comme il n'est pas question pour la C.G.T. de disputer à quiconque une certaine filiation avec JAURES.

Simplement, la C.G.T. tient à rappeler qu'elle était à l'époque le seul acteur syndical, et que ses positions, son action actuelle se situent dans le prolongement de ce combat pour la défense des intérêts de la classe ouvrière, contre tous les exploités.

Les Verriers et les Mineurs avec leur syndicat C.G.T. incarnent les traditions de lutte de la classe ouvrière dans ce département.

Ils incarnent aussi les traditions de solidarité: toujours aux moments difficiles de leur histoire, ils se sont retrouvés côte à côte dans le même combat.

Aujourd'hui, ils mènent avec la C.G.T. des luttes parfois très dures pour la défense de leurs droits, de leur dignité et de leur outil de travail.

Ils ont rencontré et rencontrent des obstacles de tous bords.

Les Mineurs se souviennent notamment du discours fait à CARMAUX en 1980 par le candidat aux élections présidentielles d'alors et de la fameuse "promesse des 30 millions de tonnes". Qu'en est-il aujourd'hui?...

Plus un gramme de charbon n'est extrait à la Houillère de CARMAUX depuis le mois de Juillet 1987.

Quant aux verriers, ils ne peuvent oublier que c'est dans la période 1982/1986, qu'ils ont connu les plus grandes difficultés.

C'est en Septembre 1985 que les statuts de la Coopérative ont été gravement modifiés .

De nombreux emplois ont été supprimés par la suite et les verriers ont payé chèrement sur tous les plans...

La C.G.T., si elle se félicite de l'inauguration d'un Musée JAURES à CASTRES, pense aussi que l'histoire doit surtout servir à éclairer le présent.

Beaucoup se réclament aujourd'hui de la pensée de JAURES et y font référence, mais trop souvent cela se fait dans un esprit bien éloigné de la vérité historique et de sa traduction dans la réalité.

C'est dans cet esprit que la C.G.T. compte agir, intervenir et participer.

C'est son rôle d'organisation syndicale pour la défense de ceux qui sont exploités, brimés quotidiennement par le patronat qui, s'il n'a plus le même visage qu'au temps de JAURES, n'en poursuit pas moins les mêmes objectifs.

LE SYNDICAT C.G.T. DE LA V.O.A.  
LE SYNDICAT C.G.T. DES MINEURS DE CARMAUX  
L'UNION DEPARTEMENTALE C.G.T. DU TARN.

# **SALAIRES, POUR DEVELOPPER L'ACTION**

## **D'ABORD CONNAITRE LE TERRAIN**

### **L'exemple à l'AEROSPATIALE.**

Nous avons au niveau de l'AEROSPATIALE, un accord d'entreprise que nous sommes la seule Organisation Syndicale, à n'avoir pas signé, début 87. De ce fait, nous sommes exclus des négociations.

Il a donc fallu s'efforcer de ne pas laisser ce domaine aux autres: je précise celà, car la tentation aurait été grande de dire: c'est tellement mauvais ce que propose la direction, que nous n'avons qu'à laisser les autres syndicats signer n'importe quoi, les travailleurs s'apercevront au bout du compte qu'ils sont lésés. Et bien non, nous avons décidé en 1987, de tenir fort la bataille sur les salaires, à tel point que nous étions même les seuls à annoncer les réunions de négociations, d'où nous étions absents, mais surtout les seuls à proposer au personnel d'agir, de réclamer leur dû, principalement par la signature de pétitions.

Chez nous, comme partout ailleurs je pense, la bataille sur les salaires est une des batailles décisives: de 1982 à 1986, c'est 12% de perte de pouvoir d'achat sur le salaire moyen, en 1987, nous avons perçu 1,7% d'augmentation au 1er Avril plus 0,4% au 1er Décembre: la perte pour cette seule année est donc de 1% sur l'indice INSEE et de 2,8% sur l'indice C.G.T.

Dès le début 88, nous avons réfléchi comment prendre en compte la bataille sur les salaires, ainsi que nous y appelaient Confédération, Fédération et toutes les instances de la C.G.T.

Nous avons tout d'abord affiné nos explications sur quelques thèmes: les besoins pour vivre, l'AEROSPATIALE a les moyens de satisfaire les revendications, le salaire n'est pas un "cadeau" de l'employeur, mais bien un élément du développement économique, sur le SMIC à 6 000 FRS et ses répercussions sur l'ensemble de la grille des salaires à l'AEROSPATIALE.

Cela nous a contraint aussi de fouiller dans les archives, dans notre mémoire, de faire fonctionner la machine à calculer, de travailler sur la réalité de la feuille de paye et non plus sur des moyennes ou sur des chiffres abstraits ou non vérifiables, pour le plus grand nombre, comme nous le faisons précédemment.

Nous avons aussi tenté de déchiffrer dans le maquis des charges sociales et fiscales, auquel est confronté chaque salarié, quels étaient leur niveau d'augmentation réel par rapport aux salaires.

Voici donc quelques chiffres, ce que nous avons découvert:

A l'AEROSPATIALE, où la composition sociale fait que le salaire moyen est supérieur à 10 000 FRS, nous avons vu que:

- les bas salaires, CA EXISTE:

°un ouvrier embauché AF1 touche 4 650 FRS par mois,

°un technicien avec un Bac technique touche à l'embauche 4 850 FRS par mois.

- le net imposable à déclarer aux impôts est inférieur en 87, de ce qu'il était en 86, pour une majorité de salariés de l'AEROSPATIALE. C'est la première fois de notre histoire que celà se produit dans notre Entreprise!

Dans le même temps, nous nous sommes livrés à une étude qui démontre que de 1980 à 1987 :

- alors que le SMIC a augmenté de 110%
- le mini de la catégorie AFZ dans l'entreprise a augmenté de 65,80%
- les cotisations salariales et prélèvements obligatoires ont augmenté de 118%
- le salaire net de ce compagnon AFZ a augmenté de 57%
- alors que dans le même temps un loyer type HLM a augmenté de 116%
- les impôts locaux de ce même logement ont augmenté de 153 %
- les prix, eux, si l'on s'en tient à l'indice INSEE, progressent de 70%.

J'arrête-là cette énumération significative, pour en venir au questionnaire sur les salaires que nous avons lancé, suite à cette campagne d'information et qui est en cours. Je dirai tout d'abord que ce questionnaire intitulé "Combien faut-il pour vivre?", qui comporte tout une page de 12 questions, nécessite pour le prendre en compte, un engagement de corps à corps exceptionnel de la part de nos militants.

Pour cette raison essentielle, nous avons eu beaucoup de mal, il faut le dire, à prendre la décision politique de lancer ce questionnaire. Nous n'avons d'ailleurs pas encore gagné là-dessus dans tous nos syndicats.

Nous avons donc commencé en ciblant certains secteurs de l'entreprise. Les premiers résultats, sur environ une centaine de questionnaires récupérés, sont encourageants:

D'abord, on obtient de réponse, que si on va le réclamer, que si on s'en occupe.

Et cela vaut le coup, lorsqu'on examine les réponses.

A la question, "Combien vous manque-t-il par mois pour vivre correctement, vous et votre famille?"

Les réponses se situent pour les basses catégories, entre 1 500 à 2 500 FRS. Les jeunes fixent d'eux-mêmes à 7 000 FRS s'ils sont ouvriers, à 8 000 FRS s'ils sont techniciens. Le niveau d'embauche qu'ils devraient avoir à l'AEROSPATIALE. Il est intéressant de constater, que cela correspond à la répercussion du SMIC à 6 000 FRS sur notre grille de salaires, tel que le propose la C.G.T.

°Dans 90% des cas, la revendication C.G.T. du SMIC à 6 000 FRS (avec répercussion sur grille AEROSPATIALE), paraît justifiée.

°99% considèrent que ni leur salaire, ni leur coefficient, ne sont au niveau souhaité.

°100% par contre, jusqu'à présent, considèrent que l'AEROSPATIALE a les moyens de satisfaire leurs revendications.

°80% ne trouvent pas juste que la rémunération soit individualisée, qu'elle dépende du "mérite", de la performance, des résultats de l'entreprise.

°95% pensent que l'augmentation des salaires peut relancer l'économie, la consommation, l'emploi.

°70% se disent prêts à agir collectivement pour imposer la satisfaction de leurs revendications.

°40% seulement, estiment que la C.G.T.AEROSPATIALE défend correctement leurs revendications.

°50% pensent que pour être plus efficace, la C.G.T. doit avoir plus d'adhérents.

Et à la question: "Pourquoi n'êtes-vous pas syndiqué à la C.G.T.?"

On trouve...ou bien l'embarras dans beaucoup des cas, ou bien directement et pêle-mêle, les questions de l'embauche, ou bien, la C.G.T. : beaucoup de paroles, mais pas plus, ...C.G.T. : un syndicat qui est fermé à la discussion, un syndicat "politique", ou qui a des revendications démagogiques ou insensées.

Il est à noter que ceux-là-mêmes qui ont répondu ainsi sur ce dernier point, se sont quand même prononcés quelques lignes plus haut... pour le SMIC à 6 000 FRS! et chiffrent eux-mêmes à 2 000 FRS ce qu'il leur faudrait en plus par mois pour vivre.

Voici rapidement exposées une centaine de réponses d'ouvriers, d'employés et techniciens, que nous avons pu recueillir à ce jour.

Autant d'éléments de connaissance pour les futures négociations, comme appui pour l'action et pour aller au renforcement en pleine connaissance de l'image que les salariés se font de notre C.G.T.

Gilbert BLANC,  
Secrétaire du Syndicat C.G.T.

# INFLUENCE ET FORCES ORGANISEES :

## RESSERRER LE COUPLE

### ELECTIONS DELEGUES DU PERSONNEL

(comparées sur 98 entreprises de MIDI-PYRENEES  
ayant voté en 1986 et 1987)

Inscrits	1986:	53 474	) moins 3 000 emplois sur ces 98 entreprises
Inscrits	1987:	50 271	
Votants	1986:	40 726	- 76,16 %
Inscrits	1987:	39 954	- 79,48 %
Exprimés	1986:	37 954	- 93,19 %
Exprimés	1987:	37 213	- 93,14 %

<u>C.G.T.</u>	<u>1er COLLEGE</u>	<u>2ème COLLEGE</u>	<u>3ème COLLEGE</u>	<u>TOTAL</u>
1986	55,88%	25,84%	22,78%	45,46%
1987	57,63%	27,26%	29,30%	47,23%
	+ 1,75%	+ 1,42%	+ 7,02%	+ 1,77%
303 DELEGUES DU PERSONNEL ELUS: + 21				

<u>C.F.D.T.</u>	<u>1er COLLEGE</u>	<u>2ème COLLEGE</u>	<u>3ème COLLEGE</u>	<u>TOTAL</u>
1986	18,81%	25,82%	9,57%	20,99%
1987	17,95%	27,01%	6,62%	20,81%
	- 0,86%	+ 1,19%	- 2,95%	- 0,18%
104 DELEGUES DU PERSONNEL ELUS: + 6				

<u>F.O.</u>	<u>1er COLLEGE</u>	<u>2ème COLLEGE</u>	<u>3ème COLLEGE</u>	<u>TOTAL</u>
1986	22,41%	26,32%	29,04%	23,80%
1987	21,47%	22,65%	26,27%	21,92%
	- 0,94%	- 3,67%	- 2,77%	- 1,88%
96 DELEGUES DU PERSONNEL ELUS: - 21				

<u>C.F.T.C.</u>	<u>1er COLLEGE</u>	<u>2ème COLLEGE</u>	<u>3ème COLLEGE</u>	<u>TOTAL</u>
1986	0,98%	2,24%	1,39%	1,40%
1987	0,99%	2,69%	3,75%	1,59%
	+ 0,01%	+ 0,45%	+ 2,36%	+ 0,19%
5 DELEGUES DU PERSONNEL ELUS: + 1				

<u>C.G.C.</u>	<u>1er COLLEGE</u>	<u>2ème COLLEGE</u>	<u>3ème COLLEGE</u>	<u>TOTAL</u>
1986	0,13%	18,82%	37,22%	6,86%
1987	0,03%	20,06%	33,55%	7,07%
	- 0,10%	+ 1,24%	- 3,67%	+ 0,21%
29 DELEGUES DU PERSONNEL ELUS: - 3				



## INTERVENTION DE FRANCOIS CANEZIN, AU CONGRES DE L'U.D.HAUTE-GARONNE

...En 1987, sur 98 entreprises de MIDI-PYRENEES, dont nous possédons les résultats comparables par rapport à 86, la C.G.T. progresse aux ELECTIONS DE DELEGUES DU PERSONNEL de 1,7%. Progression dans tous les collèges et dans 54 entreprises. Au total, nous recueillons 47,23% des voix.

Il y a bien là, validation de la démarche de la C.G.T. A la fois, parce que nous n'avons pas lâché sur le fond de nos orientations de classe et que, nous n'allons pas le faire, même si la bataille a été rude et si les appels au réalisme n'ont pas manqué de tous bords.

Mais aussi, à la fois d'une meilleure pratique syndicale plus près des revendications, avec souvent une meilleure vie démocratique. Tout nous pousse encore à poursuivre dans ce sens. Mais, il y a un écart qui grandit entre notre influence et nos forces organisées.

C'est un vrai problème, grave pour la C.G.T. et l'avenir. Je le dis, quitte à heurter. Mais, n'y a-t-il pas parfois des endroits, j'en connais, où nous serions amenés à mesurer la seule santé de la C.G.T., sur le baromètre de l'influence électorale, et de nous contenter de ces résultats, voire de nous en satisfaire tout en trouvant parfois comme normal, une érosion de nos forces, nous contentant de faire la C.G.T. à quelques uns.

Les apparences seraient alors sauvées, puisque nous progressons aux élections.

Oui, çà existe encore dans la C.G.T. Une telle démarche va très loin, c'est bien sur ces bases-là que la C.F.D.T. revendique un financement public des syndicats.

Et les arguments de la crise du syndicalisme ne tiennent pas, sinon comment expliquer que des syndicats sont à + de 100 % des FNI, encaissent davantage de cotisations d'une année sur l'autre.

Le rapport abordait la question de la syndicalisation comme un projet majeur et VITAL au premier sens du terme.

Faut-il encore, que nous soyons tous d'accord sur cette expression et ce que cela demande en conséquence sur son contenu, que nous le fassions partager.

Oui, vital pour la C.G.T., pour les moyens dont elle dispose pour mener le combat de l'entreprise à la Confédération, mais vital aussi, par le nombre de syndiqués réels pour réfléchir, décider, conduire les luttes, face à la crise, face aux revendications, aux succès revendicatifs, qu'il nous faut sur le lieu de travail.

On ne gagne pas seulement avec une influence, on gagne avec des combattants organisés au plein sens du terme.

Car, s'il n'y a pas d'adhérents ou pas en nombre suffisant, il ne peut y avoir lutte de classe développée, donc succès et s'il n'y a pas lutte de classe, il ne peut y avoir influence de manière durable...

...Si nous sommes d'accord pour dire que 88 doit être un tournant décisif pour la reconquête de nos forces, où en sommes-nous, quels plans de travail avec nos syndiqués, quelle vérification des tâches et quelle est réellement l'opinion du Congrès sur la proposition de la semaine de renforcement du 1er au 8 Mars, qui a été proposée.

C'est chacun individuellement et collectivement qui, en comptable, en regard des enjeux présents et à venir. Cela pose d'autres questions concrètes. Où en sommes-nous aussi de la mise en place des Secrétaires à l'Organisation, syndicats, U.S. Les résultats électoraux sont bien encouragements, mais ils sont aussi et surtout point d'appui.

Point d'appui, dans le sens où, si la validation de notre démarche existe, il y aurait bel et bien contradiction si nous n'allions pas à la rencontre à partir des revendications, du niveau des luttes à impulser, à la rencontre de centaines de travailleurs de toutes catégories.

Chacun partage l'avenir qui existe pour le syndicalisme de classe.

Au-delà de la simple formule, c'est bien comment nous allons le faire vivre de manière à la concrétiser par les FNI, par les objectifs d'adhésion que chacun va se fixer, va suivre et va réaliser.

# L'ELECTRONIQUE EN MIDI-PYRENEES

C'est le thème d'un rapport établi par un groupe de travail du C.E.S.R. et présenté à l'Assemblée Plénière du 7 DECEMBRE dernier. L'Electronique en MIDI-PYRENEES, cela concerne directement 14 500 salariés répartis dans 188 entreprises.

Le Groupe C.G.T. s'est abstenu lors du vote en raison de l'insuffisance des propositions qui y étaient faites. A l'origine de ce rapport, c'est les démarches répétées de la C.G.T. dès 1984 au Président du Conseil Régional de l'époque.

Ce rapport fort précis dans le descriptif des structures de production électronique en MIDI-PYRENEES, fait éclater une réalité que dénonçait la C.G.T. depuis fort longtemps.

Les pouvoirs régionaux, politiques et économiques accréditent au travers des médias, l'idée d'une Région phare, d'une activité débordante en ce domaine. Est avancé en démonstration, les réalisations ou la participation à des projets par ailleurs grandioses d'entreprises régionales: HERMES-CNES, satellites, MATRA-ALCATEL, l'aéronautique avec ses AIR-BUS etc... Aujourd'hui, c'est le thème TOULOUSE-TECHNOPOLE... européenne.

La réalité est différente.

MIDI-PYRENEES, n'est qu'au 8ème rang des Régions (sur 22) dans cette tranche, dans une France très en retard et quasiment dépendante des USA et du JAPON. L'Europe est, il faut le préciser, tout aussi dépendante que la France des mêmes puissances.

Cette situation est clairement explicitée par un autre rapport du Comité Economique et Social National du 23 JUILLET 1987;

*"...La situation de l'électronique française, a suivi la pente européenne d'une perte de vitesse par rapport aux ETATS-UNIS et au JAPON. La balance commerciale française n'a cessé de se dégrader (-7,7 GF en 1985 contre - 1 en 1970 en informatique et électronique professionnelle. Cette évolution est d'autant plus grave, note le rapport, qu'une partie importante des industries françaises et européennes, sont désormais sous le contrôle financier ou technologique de sociétés nord-américaines".*

Pourtant, la Région est riche de ses potentialités. 14 527 salariés dans 188 entreprises, c'est ce qu'avait dénombré le rapport, mais depuis, c'est près de 500 emplois qui sont liquidés sur le site de COLOMIERS(31), avec la déconfiture financière de CDV ELECTRONIQUE et le transfert de l'unité de CANON ITT dans le JURA.

La richesse de la Région réside aussi peut-être surtout dans ses laboratoires de recherches, ses écoles.

Mais le rapport confirme qu'il ne s'agit pas d'inventer, de pousser le transfert technologique, de favoriser les relations recherche-industrie. Le déterminant, c'est bien les unités de production. C'est ce que ne cesse de dire la C.G.T.

Les propositions de la C.G.T. pour la Région :

1. Avec les atouts de MIDI-PYRENEES, participer à reconstruire une filière électronique française,

-Reconquérir le marché intérieur, en répondant aux besoins industriels et grand public.

-Relancer des productions utiles et abandonnées, développer des produits nouveaux, résultant des avancées technologiques des centres de recherche, des laboratoires universitaires, des grandes entreprises.

2. TOULOUSE et la Région, possèdent une recherche publique et privée de tout premier plan mondial en qualité et quantité.

-Produire dans la Région ce qu'inventent nos chercheurs dans le domaine de la robotique (MIDI-ROBOT), sur nos spécificités régionales (AERONAUTIQUE, SPATIAL, TEXTILE), RECHERCHE SCIENTIFIQUE, dans les communications (ALCATEL, TELECOMS), du stockage et de la gestion des données et informations (DISQUE OPTIQUE NUMERIQUE DE A.T.G.), la liste n'est pas exhaustive.

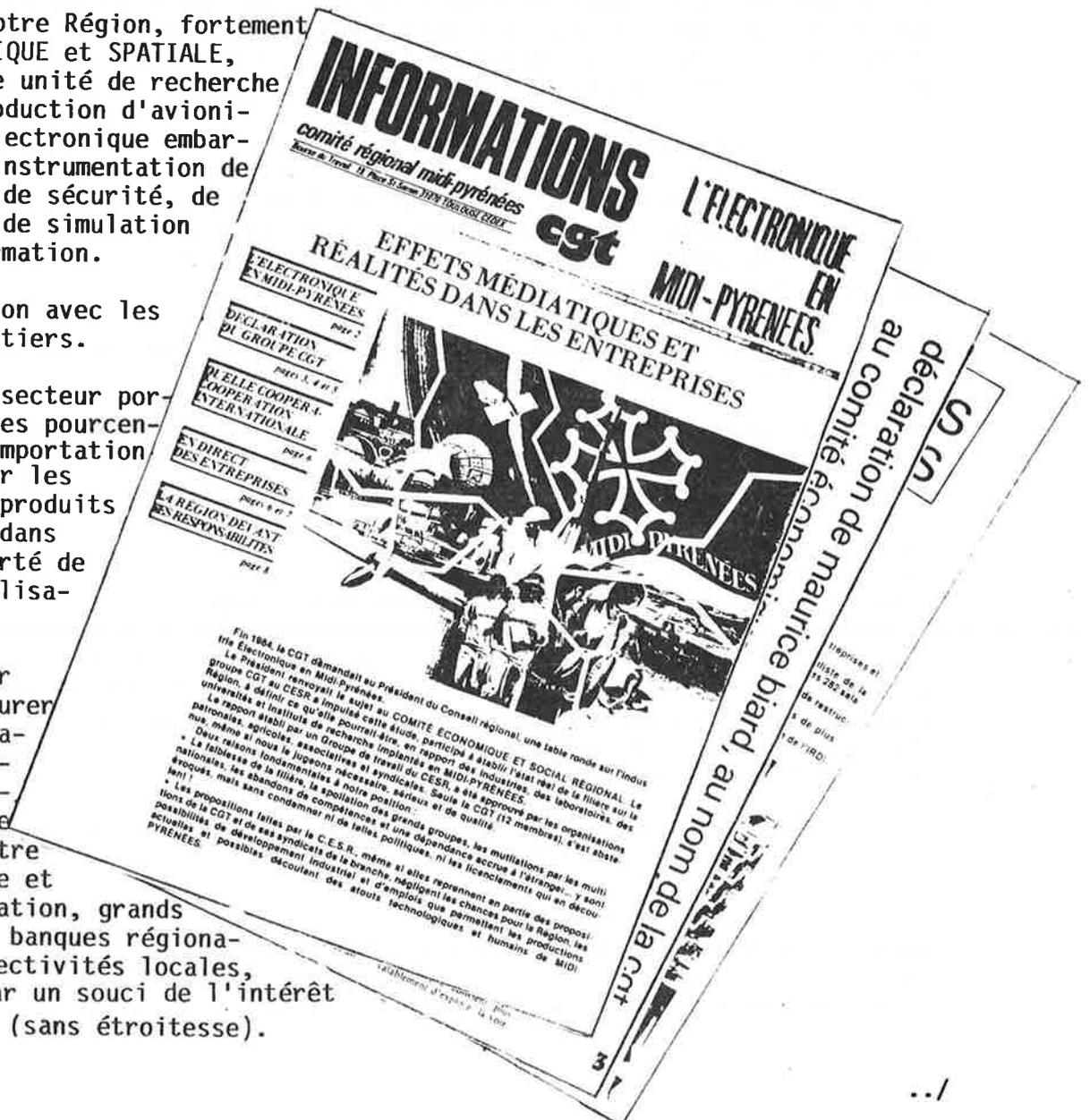
-Créer et développer une industrie française des composants, les produire, pour répondre aux besoins rappelés par les industriels de MIDI-PYRENEES.

3. Dans notre Région, fortement AERONAUTIQUE et SPATIALE, créer une unité de recherche et de production d'avionique, d'électronique embarquée, d'instrumentation de contrôle de sécurité, de qualité, de simulation et de formation.

En relation avec les équipementiers.

C'est un secteur porteur où les pourcentages d'importation pèsent sur les prix des produits finis et dans leur liberté de commercialisation.

4. Impulser et structurer une véritable coopération entre entreprise et administration, grands services, banques régionales, collectivités locales, guidée par un souci de l'intérêt régional (sans étroitesse).



Pour rechercher les besoins communs, échanger des expériences, rechercher les produits correspondants, l'industriel, la PME/PMI, qui peut réaliser, participer aux montages financiers nécessaires et créer des emplois dans la Région et en France.

Une autre remarque s'impose, c'est un secteur où la C.G.T. est très peu implantée ou avec des forces très insuffisantes.

15 000 emplois de haute qualification souvent. Une production stratégique pour toute économie en développement, oui cela nous interpelle dans notre pratique syndicale dans nos plans de parrainage.

En liaison notamment avec l'U.S.T.M. de la HAUTE-GARONNE, le COMITE REGIONAL C.G.T. a édité un journal de masse sur la situation, les propositions de la C.G.T. en matière d'électronique et de développement régional, qui a été diffusé à 3 500 exemplaires chez les salariés des entreprises concernées.

Pour plus ample information sur l'électronique en MIDI-PYRENEES, on peut se procurer ce numéro auprès du COMITE REGIONAL C.G.T.

# ELEMENTS SUR L 'EVOLUTION DE L'EMPLOI ET DU CHOMAGE EN MIDI.PYRENEES 1981-1987

Les quelques éléments ci-après tentent d'apporter des points d'analyse et des arguments pour l'action, face à la situation de l'emploi et du chômage en MIDI-PYRENEES, pour le seul privé, hors Service Public et Nationalisé.

D'une part, pour mieux visualiser les dégâts de la politique du patronat en général, mais aussi à notre manière de syndicalistes de mesurer, puisque nous sommes à quelques semaines des élections présidentielles, ce qui s'est fait depuis 7 ans comme politique des gouvernements MAUROY, FABIOUS et CHIRAC, lié également à la question des salaires.

Il ne peut s'agir d'une simple compilation de chiffres, qui constituent la seule partie visible de l'iceberg.

Au travers d'eux, nous vérifions, quantifions, tout ce qui a été mis en oeuvre pour satisfaire les appétits du Capital, pour gérer la crise, comment les salariés, l'économie régionale en paient la note.

Arguments dans le débat, certes. Mais aussi arguments pour aider à agir, sur les revendications des travailleurs, pour d'autres choix fondamentaux.

Les conséquences des choix politiques qui ont été mis en oeuvre sont irréfutables.

Toutes les politiques qui se sont succédées sont de fait mises au banc des accusés.

Ou bien on s'attaque aux choix du Capital, ou bien l'on compose avec lui. L'évolution de l'emploi en MIDI-PYRENEES est explicitée sur le sujet.

## LICENCIEMENTS ECONOMIQUES.

1981	15 000
1982	11 000
1983	16 100
1984	19 700
1985	21 600
1986	22 900
1987	23 400 *

129 700 licenciés économiques en MIDI-PYRENEES depuis 1981.

\*évolution.

## DEMANDEURS D'EMPLOIS (A.N.P.E.)

DECEMBRE 81	60 497
DECEMBRE 82	83 283
DECEMBRE 83	84 888
DECEMBRE 84	92 240
DECEMBRE 85	91 666
DECEMBRE 86	95 776
DECEMBRE 87	105 167

Au total avec les TUC , les SIVP, les salariés rayés des ANPE, ce sont 153 000 salariés qui sont à la recherche d'un emploi, à la fin 1987.

../

**DUREE D'INSCRIPTION A L'A.N.P.E.**

Durée moyenne d'inscription à l'A.N.P.E. (DEC.1982) 279 jours  
Durée moyenne d'inscription à l'A.N.P.E. (DEC.1987) 328 jours

La durée moyenne du chômage s'est allongée de 49 jours.

36 000 chômeurs fin 87 ne perçoivent aucune allocation.

**QUALIFICATION DES CHOMEURS.**

En 1981: 61,1% des demandeurs d'emplois étaient des salariés qualifiés.  
Ils sont 66,20% en 1987.

**EVOLUTION DES OFFRES D'EMPLOI (A.N.P.E.)**

	TEMPS COMPLET	TEMPS PARTIEL	TOTAL
1981	30 760	18 370: 37%	49 130
1986	17 722	16 855: 48%	34 577 - 30%

**T.U.C.**

3 755 DEBUT 1985  
9 981 FIN 1985  
10 440 FIN 1986  
11 062 MI-1987

**S.I.V.P.**

317 EN JUIN 1985  
16 534 EN DECEMBRE 1987

**TRAVAIL TEMPORAIRE**

52 685 contrats en 1981  
60 304 contrats en 1985  
86 100 contrats en 1987

soit une progression de 63 %

**CHOMAGE PARTIEL**

1981: 263 971 journées  
1984: 342 769  
1987: 436 648 \*

\*(estimation).

**EVOLUTION EFFECTIFS SALARIES (Secteur Privé).**

	I/I/81	I/I/84	I/I/87	TOTAL
AGRICULTURE	16 700	-	12 515	- 4 185
INDUSTRIE	149 230	144 475	141 181	- 8 049
B.T.P.	60 956	54 465	49 044	- 11 912
	210 186	198 940	190 225	- 19 961
COMMERCE	75 649	78 488	79 615	+ 3 966
SERVICES	140 669	148 214	161 881	+ 21 212

Si l'emploi augmente dans le COMMERCE ou les SERVICES, pour le COMMERCE, de 1982 à 1985, le nombre d'emplois a augmenté de 904 en MIDI-PYRENEES, mais la masse salariale a baissé sur la même période de 2,36 millions de francs. Moins de salaires, pour plus de salariés, les emplois créés sont bien des emplois précaires (mi-temps...).

Au niveau des services, les services non marchands amorcent une chute en emplois depuis 1984, passant de 29 643 à 28 841 pour 1987 (SECURITE SOCIALE de 8 019 à 7 916, l'enseignement privé de 5 627 à 5 139...).

#### EVOLUTION DE L'EMPLOI PAR DEPARTEMENT

(Secteur Privé hors Agriculture).

	1981	1987	INDICE
ARIEGE	21 600	21 600	100
AVEYRON	43 400	42 300	97
HAUTE-GARONNE	183 000	198 300	108
GERS	20 200	20 600	102
LOT	22 000	21 500	98
HAUTES-PYRENEES	40 400	36 800	91
TARN	66 500	65 300	98
TARN-ET-GARONNE	27 300	27 500	101

#### STRUCTURATION DES ENTREPRISES.

Salariés employés suivant la taille de l'entreprise

	0 à 50 SALARIES	50 A 100	100 à 500	+ DE 500
1981	58,50%	11 %	19,4%	11,1%
1987	60,90%	10,4 %	18,4%	10,3%
DIFF.	+ 2,40%	- 0,6 %	- 1 %	- 0,7%

#### PART DE L'EMPLOI INDUSTRIEL DANS LE TOTAL DE L'EMPLOI SALARIE PRIVE

	% 1981	% 1987
ARIEGE	64 %	56 %
AVEYRON	55 %	48 %
HTE-GARONNE	44 %	40 %
GERS	47 %	42 %
LOT	50 %	44 %
HTES-PYRENEES	50 %	40 %
TARN	60 %	54 %
TARN-et-GARONNE	49 %	45 %

# 55000 ETUDIANTS A TOULOUSE

## MENACES D'EXPULSION DE L'AGET-UNEF



# CGT

*comité régional midi-pyrénées*

BOURSE DU TRAVAIL :  
19 place St-Sernin - 31070 TOULOUSE CEDEX  
Tél. 61.23.35.52 - Télex 52351 F

Toulouse, le 4 MARS 1988.

Monsieur le Maire de Toulouse,  
Président du Conseil Régional.

Monsieur le Maire et  
Président du Conseil Régional,

Vous n'êtes pas sans ignorer des mesures envisagées, à la suite d'une visite des services de la sécurité de la Mairie, sur sollicitation du Directeur du CROUS, visant purement et simplement à expulser l'AGET-UNEF, des locaux qu'elle occupe actuellement, 15 rue des Lois.

Certes, peut-être ces locaux n'ont pas les caractères de conformité suffisants, mais si la situation en est arrivée-là, c'est parcequ'aucune réponse n'a été apportée aux différentes sollicitations de l'AGET-UNEF, allant dans le sens d'une remise en état.

Et aujourd'hui, prenant appui sur une situation volontairement créée à notre sens, on envisage purement et simplement de les jeter dehors.

Nous considérons cela inadmissible, intolérable, car, on ne peut se prévaloir du rôle éminent que jouent les Universités dans la Métropole TOULOUSE et sur la Région Midi-Pyrénées et ne pas donner les moyens aux étudiants, à leur syndicat, afin qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle, assumer leur mandat.

D'autre part, nous considérons qu'il s'agit-là d'une forme d'atteinte aux libertés syndicales, à l'égard d'une organisation représentative, qui refuse les compromis et lutte contre les mesures néfastes prises ou envisagées à l'égard de l'enseignement supérieur.

Nous vous demandons donc d'intervenir rapidement et de prendre les décisions qui s'imposent en tant que Maire de Toulouse, mais aussi Président du Conseil Régional, afin que :

- l'AGET-UNEF conserve ses locaux qui ont un caractère central, ce qui vous le savez est déterminant.
- leur remise en état se fasse dans les meilleurs délais et dans des conditions leur permettant d'assurer la continuité de leur mission.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire et Président du Conseil Régional, l'assurance de nos sentiments distingués.

Henri ARCOUTEL,  
Secrétaire COMITE REGIONAL C.G.T.MIDI-PYRENEES.

# ASSEDIC : NE PAS LEVER LE PIED



# cgt

## comité régional midi-pyrénées

BOURSE DU TRAVAIL :  
19 place St-Sernin - 31070 TOULOUSE CEDEX  
Tél. 61 23 35 52 - Télex 52351 F

Toulouse, le 5 FEVRIER 1988

Monsieur le Président de  
l'ASSEDIC MIDI-PYRENEES  
38 Avenue Camille Pujol  
31087 TOULOUSE CEDEX

Monsieur le Président,

Nous vous confirmons la liste des représentants de la C.G.T. appelés à siéger dans les divers organes de l'ASSEDIC, qui ont été désignés par notre Organisation Syndicale le 14 MARS 1986.

Il apparaît que le CNPF et les organisations syndicales signataires, entendent utiliser la position de la C.G.T., qui a refusé de signer le mauvais accord de l'UNEDIC, pour exclure ses représentants.

Nous entendons faire respecter notre droit de siéger et à l'UNEDIC et dans les ASSEDIC, pour la défense des droits des chômeurs.

C'est bien dans ce sens, ou nous vous confirmons la liste ci-jointe de nos représentants.

Sachez que nous prendrons toutes les dispositions nécessaires pour faire respecter notre droit de siéger.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

François CANEZIN  
Secrétaire Régional du  
COMITE REGIONAL C.G.T. MIDI-PYRENEES

**2 JOURNEES D'ETUDE DES ADMINISTRATEURS  
ASSEDIC 8 DEPARTEMENTS DE MIDI-PYRENEES  
LES 28 ET 29 MARS A TOULOUSE**